

RESOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA PREMIÈRE COMMISSION

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
1010 (XI). Question de Corée (11 janvier 1957) [point 21]	3
1011 (XI). Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive (14 février 1957) [point 22]	3
1012 (XI). Question algérienne (15 février 1957) [point 62]	4
1013 (XI). Question de Chypre (26 février 1957) [point 55]	4

1010 (XI). Question de Corée

A

RAPPORT DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR L'UNIFICATION ET LE RELÈVEMENT DE LA CORÉE

L'Assemblée générale,

Ayant pris acte du rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée¹,

Rappelant ses résolutions 811 (XI) du 11 décembre 1954 et 910 (X) du 29 novembre 1955,

Notant que la Convention d'armistice du 27 juillet 1953² reste en vigueur,

1. *Réaffirme* que l'Organisation des Nations Unies a pour objectifs de faire de la Corée, par des moyens pacifiques, un pays unifié, indépendant et démocratique, ayant une forme représentative de gouvernement, et de rétablir intégralement la paix et la sécurité internationales dans cette région;

2. *Demande instamment* que des efforts incessants soient faits en vue d'atteindre ces objectifs conformément aux principes fondamentaux d'unification énoncés par les nations qui ont participé, au nom des Nations Unies, à la Conférence politique sur la Corée, tenue à Genève en 1954, et réaffirmés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 811 (IX) du 11 décembre 1954 et 910 (X) du 29 novembre 1955;

3. *Invite* la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée à poursuivre ses travaux conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, à observer les élections dans l'ensemble de la Corée et à faire rapport à ce sujet, et invite tous les Etats et toutes les autorités à faciliter cette tâche à la Commission;

4. *Prie* le Secrétaire général d'inscrire la question de Corée à l'ordre du jour provisoire de la douzième session de l'Assemblée générale.

*637ème séance plénière,
11 janvier 1957.*

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, onzième session, Supplément No 13 (A/3172).

² Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, huitième année, Supplément de juillet, août et septembre 1953, document S/3079, appendice A.

B

PROBLÈME DES ANCIENS PRISONNIERS DE LA GUERRE DE CORÉE

L'Assemblée générale,

Ayant pris acte du rapport du Gouvernement de l'Inde³ sur le problème des anciens prisonniers de la guerre de Corée,

Exprime sa reconnaissance aux Gouvernements de l'Inde, de l'Argentine et du Brésil pour le concours important qu'ils ont prêté à la solution du problème des anciens prisonniers de la guerre de Corée, et exprime l'espoir que les anciens prisonniers qui se trouvent encore en Inde seront réinstallés sous peu, grâce à la coopération d'Etats Membres.

*637ème séance plénière,
11 janvier 1957.*

1011 (XI). Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 808 (IX) du 4 novembre 1954,

Reconnaissant que la réalisation d'un accord sur le problème du désarmement contribuerait à renforcer la paix et la sécurité internationales,

Prenant note avec satisfaction des progrès que la Commission du désarmement et son Sous-Comité ont accomplis, depuis la dixième session de l'Assemblée générale, sur certains aspects du problème du désarmement,

1. *Prie* la Commission du désarmement de réunir son Sous-Comité à une date rapprochée;

³ Documents officiels de l'Assemblée générale, onzième session, Annexes, point 21 de l'ordre du jour, document A/3203.

2. *Recommande* que la Commission du désarmement et son Sous-Comité étudient sans tarder les diverses propositions présentées à l'Organisation des Nations Unies, y compris : la proposition du Canada, du Japon et de la Norvège, en date du 18 janvier 1957⁴, les propositions complètes de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en date des 11 juin 1954⁵, 19 mars 1956⁶ et 3 mai 1956⁷, les propositions des Etats-Unis d'Amérique, en date du 14 janvier 1957⁸, les propositions de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en date des 10 mai 1955⁹, 27 mars 1956¹⁰, 12 juillet 1956¹¹, 17 novembre 1956¹², 14 janvier 1957¹³ et 24 janvier 1957¹⁴, les propositions du Gouvernement indien, en date du 25 juillet 1956¹⁵, et les propositions de la Yougoslavie, en date du 10 juillet 1956¹⁶, et qu'ils poursuivent l'examen du plan de M. Eisenhower, président des Etats-Unis d'Amérique¹⁷, relatif à un programme d'échange de plans militaires et d'inspection aérienne réciproque, et du plan de M. Boulganine, président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques¹⁸, relatif à la création de postes de contrôle en des points stratégiques ;

3. *Recommande en outre* que la Commission du désarmement invite son Sous-Comité à rédiger un rapport sur l'avancement de ses travaux, pour être examiné par la Commission, le 1er août 1957 au plus tard ;

4. *Communique* à la Commission du désarmement les comptes rendus des séances de la Première Commission au cours desquelles le problème du désarmement a été discuté, en priant la Commission et son Sous-Comité d'étudier attentivement et sans tarder les vues consignées dans ces documents ;

⁴ *Ibid.*, point 22 de l'ordre du jour, document A/C.1/L.162.

⁵ *Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément d'avril, mai et juin 1954*, document DC/53, annexe 9.

⁶ *Ibid.*, *Supplément de janvier à décembre 1956*, document DC/83, annexe 2.

⁷ *Ibid.*, annexe 8.

⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, onzième session, Annexes*, point 22 de l'ordre du jour, document A/C.1/783.

⁹ *Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément d'avril à décembre 1955*, document DC/71, annexe 15.

¹⁰ *Ibid.*, *Supplément de janvier à décembre 1956*, document DC/83, annexe 5.

¹¹ *Documents officiels de la Commission du désarmement, 57ème séance.*

5. *Invite* la Commission du désarmement à examiner s'il y a lieu de recommander qu'une session extraordinaire de l'Assemblée générale ou une conférence générale du désarmement soit convoquée en temps opportun.

653ème séance plénière,
14 février 1957.

1012 (XI). Question algérienne

L'Assemblée générale,

Ayant entendu les déclarations de diverses délégations et discuté la question algérienne,

Considérant la situation en Algérie qui cause beaucoup de souffrances et de pertes en vies humaines,

Exprime l'espoir que, dans un esprit de coopération, une solution pacifique, démocratique et juste sera trouvée par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

654ème séance plénière,
15 février 1957.

1013 (XI). Question de Chypre

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la question de Chypre,

Estimant que la solution de ce problème exige une atmosphère de paix et de liberté d'expression,

Exprime le sincère désir qu'une solution pacifique, démocratique et juste soit trouvée conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, et exprime l'espoir que des négociations seront reprises et poursuivies à cette fin.

660ème séance plénière,
26 février 1957.

¹³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, onzième session, Annexes*, point 22 de l'ordre du jour, document A/3366.

¹² *Ibid.*, document A/C.1/L.160.

¹⁴ *Ibid.*, document A/C.1/L.164.

¹⁵ *Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément de janvier à décembre 1956*, document DC/98.

¹⁶ *Ibid.*, document DC/92.

¹⁷ *Ibid.*, *Supplément d'avril à décembre 1955*, document DC/71, annexe 17.

¹⁸ *Ibid.*, annexe 15.